

Edit'Eau

Le mot du président

MEILLEUR VŒUX ET BONNE SAISON 2018

Au nom de l'ensemble des salariés et du Conseil d'Administration, je tiens à souhaiter à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une nouvelle année 2018, avec une saison de pêche prometteuse de belles journées au bord de l'eau et de bons moments en perspective.

Plus sérieusement, l'actualité dans notre département ne manque pas de sujets qui nécessitent tous beaucoup d'attention et de travail. Citons quelques exemples : projets de microcentrale sur nos cours d'eau, niveau d'eau et pluviométrie toujours très insuffisants, captures de saumons sur l'Allier par des pêcheurs peu scrupuleux... Soyez sur que sur tous ses sujets, la Fédération fait son possible pour réaliser les missions qui lui sont confiées par ses statuts à savoir la promotions de notre loisirs et la protection des milieux aquatiques.

Lionel MARTIN
Président de la fédération de pêche de la
Haute-Loire

Cartographie des stations de pêches
électriques 2017

Quoi de neuf dans ma fédé ?

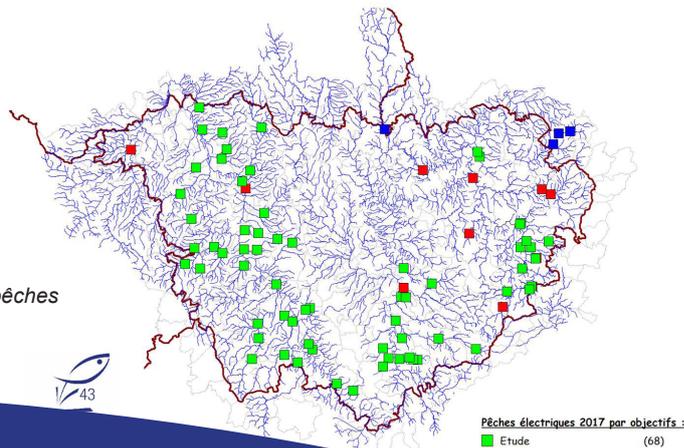
Présentation des inventaires piscicoles menés en 2017

Comme chaque année, la Fédération a réalisé des opérations de pêches électriques sur tout le département. Ces opérations d'acquisitions de données permettent de connaître l'état des populations présentes sur ces secteurs en 2017.

Viennent s'ajouter aux suivis menés par la Fédération des opérations de sauvetages avant travaux ou bien des suivis plus spécifiques dans le cadre de contrats avec des partenaires (par exemple dans le cadre d'un contrat territorial ou d'un site Natura 2000, ...)

En 2017, cela représente 85 opérations illustrées sur la cartographie ci jointe. La Fédération n'aurait pas forcément pu réaliser toutes ces pêches électriques sans le soutien des bénévoles d'A.A.P.M.A.. Nous en profitons pour les remercier.

Si vous êtes vous-mêmes intéressés pour participer ou pour observer une pêche électrique en 2018, n'hésitez pas à prendre contact avec la Fédération. Le programme de pêches électriques est fixé plus de six mois à l'avance ! (contact : M. Stéphane NICOLAS)



Pêches électriques 2017 par objectifs :

- Etude (68)
- Etude (appui technique FD) (5)
- Sauvetage avant travaux (12)

Un projet de microcentral à Chanteuges qui fait des vagues !

En même temps que la Fédération fait son possible pour mettre au norme les seuils infranchissables de notre département, dans les secteurs où cela est possible, il faut également défendre les milieux aquatiques contre des projets de microcentrales parfois totalement incohérents.

C'est actuellement le cas à Chanteuges où un projet est mené par une communauté de communes. Un collectif a été créé pour lutter contre ce projet très discutable sur bien des points : administratifs, écologiques, piscicoles... La Fédération participe activement et défend sur ce dossier

les intérêts visant la protection des milieux aquatique. D'autres acteurs se chargent de dénoncer le bienfondé de ce projet aberrant.

Une pétition contre ce projet est en ligne et si vous souhaitez prendre connaissance de ce dossier et soutenir cette action rendez-vous sur le site :

<https://www.cyberacteurs.org/cyberactions/nonalamicrocentralesurladesgesachan-1848html>



Seuil actuel de la Microcentrale de la Cambuse sur le Desges il y a quelques mois...

Du côté des AAPPMA



Parcours de pêche de l'ombre commun sur l'Allier

Depuis plusieurs mois, la Fédération travaille sur la valorisation d'un secteur de pêche en 2nde catégorie de l'Allier, de Chanteuges à Langeac. Cet important linéaire présente un fort potentiel pour les pêcheurs en arrière-saison souhaitant pêcher l'ombre commun. Les populations présentes offrent des possibilités de captures très intéressantes notamment à la mouche jusqu'à fin décembre.

Sur ce projet, la Fédération et les A.A.P.P.M.A. locales ont procédé à des soutiens de populations depuis 2 ans.

Un important travail d'information est mis en place pour valoriser ce secteur, évaluer la fréquentation et les captures. Un carnet de capture est disponible sur notre site internet pour les pêcheurs assidus. Une fiche individuelle de capture est également à disposition pour les pêcheurs plus occasionnels.

Un ombre commun de l'Allier



La fédération de pêche vous informe

Site de pêche de Haute-Loire : informations lac du Bouchet

La Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Haute-Loire gère depuis maintenant de nombreuses années le lac du Bouchet situé à une quinzaine de kilomètre du Puy en Velay.

Cette année plusieurs évolutions :

- Simplification et changement des tarifs des permis de pêche
- Quota de salmonidés variable sur l'année
- Gratuité pour les enfants de moins de 8 ans accompagnés d'un titulaire de permis en cours de validité (attention remise à l'eau obligatoire des poissons)
- Moteur thermique proscrit sur les embarcations
- Délivrance des options journalières ou saisonnières du lac du Bouchet sur le site www.cartedepêche.fr



Vue panoramique du Lac du Bouchet et Truite Arc-en-Ciel



Agenda

Samedi
06/01

Ouverture la pêche au lac
du Bouchet SAISON GRAND
PUBLIC 2018

Dimanche
28/01

Fermeture de la pêche du
Brochet en 2^{ème} catégorie

Samedi
10/03

Ouverture la pêche en 1^{ère}
catégorie

REGLEMENTATION DE LA PECHE AU LAC DU BOUCHET 2018

Règlement intérieur fixant la réglementation de la pêche au Lac du Bouchet pour 2018, validé par le CA du 25/11/17

Saison "Pêche Grand Public"

Du 6 Janvier au 29 Août inclus
1 ou 2 Salmonidés/Jour

Personne Majeure
Permis Saison "Grand Public" **85 €**
Permis Journalier "Grand Public" **15 €**

Personne Mineure (8 à 18 ans)
Permis Saison "Grand Public" **40 €**
Permis Journalier "Grand Public" **10 €**

Saison "Pêche Sportive"

Du 1 Septembre au 31 Décembre inclus
1 Salmonidé/Jour

Personne Majeure
Permis Saison "Sportive" **125 €**
Permis Journalier "Sportive" **20 €**

Personne Mineure (8 à 18 ans)
Permis Saison "Sportive" **40 €**
Permis Journalier "Sportive" **10 €**

Nouveauté
Permis Annuel " Saison Grand Public + Saison Sportive " **175 €**
Pêche gratuite pour les enfants de moins de 8 ans accompagnés d'une personne titulaire d'un permis lac du Bouchet en cours de validité, mais remise à l'eau des poissons obligatoire !

Les Salmonidés du Lac du Bouchet

Tailles
Légales
Captures

Truite Arc en Ciel
Rosée sur les flancs, points noirs



Taille min. de capture : **30 cm**

Truite Fario
Jaune clair, points rouges et noirs



Taille min. de capture : **30 cm**

Truite Gold
Jaune vif, opercule rose



Taille min. de capture : **30 cm**

Saumon Atlantique
Gris argenté, gros points noirs



Pas de taille de capture

Ombre Chevalier
Ventre orange, bord des nageoires blanc



Remise à l'eau obligatoire

Cristivomer
Vert grisâtre petites tâches blanches



Taille capture : entre 35 cm et 40 cm



Quota de Salmonidés/Jour/Pêcheur (voir selon période ci dessous) dont 1 Cristivomer max par jour

Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	1	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1

Règlement intérieur de la pêche au lac du Bouchet en 2018 (Recto)



Rédaction et photos :
Fédération de pêche de la Haute-Loire

Conception :
ARPARA
Association Régionale des fédérations
départementales de Pêche et de protection
des milieux aquatiques de la région Auvergne -
Rhône-Alpes

Avec la participation de :
la Région Auvergne - Rhône-Alpes

Newsletter trimestrielle

Tous droits réservés - Janvier 2018